
Nombre de membres

Séance du vendredi 24 janvier 2014

en exercice : 11

L'an deux mille quatorze et le vingt quatre janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 16 janvier 2014, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DREVET Jean-Jacques, Maire.

Présents : 7

Votants : 8

Sont présents : Jean-Jacques DREVET, Bernadette GERHART, Bernadette CHARBONNIER, Claude DENISART, Joël MOREL, Marc SANCIER, Jean-Marc LAGOUBIE

Représentés : Ghyslaine VAN DE VYVER

Excuses :

Absents : Didier KRETZ, Virginie CHANAL, Marie-Line CHARBONNIER

Secrétaire de séance : Joël MOREL

Objet : Adhésion de Fresnoy le Grand à l'USEDA - 2014_001

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Ville de FRESNOY LE GRAND a sollicité son adhésion à l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA).

Cette demande a fait l'objet d'un avis favorable de la part du Comité Syndical de l'USEDA en date du 5 avril 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, émet un avis favorable à la demande d'adhésion de la Ville de FRESNOY LE GRAND.

Objet : Prêt à moyen terme - Future mairie - 2014_002

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir : Acquisition du bien immobilier situé 7 Rue de l'Église à Marigny en Orxois.

Il expose que ce projet comporte l'acquisition du bien et les frais d'acquisition. Il soumet l'estimatif établi par Maître Catherine PIVOT, Notaire à la Ferté sous Jouarre (Seine et Marne) qui s'élève à 120 500 €.

Les membres présents, après avoir entendu l'exposé du Maire et après un échange de vues :

- 1) prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,
- 2) déterminent comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du projet	120 500 €
Autofinancement	500 €

Prêt moyen terme sollicité au C.A.M. 120 000 €

et décident de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25 Rue Libergier, l'attribution d'un prêt de 120 000 € (cent vingt mille euros), à taux fixe 3,40 %, aux conditions en vigueur à la signature du contrat et dont le remboursement s'effectuera en 15 années à partir 2014 par trimestrialités,

- 3) ouvrent au budget de l'exercice courant les crédits et les débits correspondants,

- 4) prennent l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

5) autorisent la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Monsieur DREVET Jean-Jacques, le Maire, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Le Maire dresse le bilan des réalisations de 2013 :

- renégociation des contrats d'assurance
- rénovation de l'installation électrique de l'Eglise
- réfection du caniveau Place de la Halle
- réfection de chaussée Route la Plâtrière sous le pont de la LGV
- acquisition de petit matériel technique et d'une tondeuse, d'une autolaveuse avec armoire de rangement pour le ménage de la salle polyvalente, d'une table de ping-pong, d'une imprimante couleur, d'un défibrillateur, de panneaux de signalisation, de panneaux d'affichage
- remplacement de fenêtres dans le logement de fonction et du rideau métallique aux sanitaires publics
- acquisition de l'emplacement réservé au Grand Cormont destiné à la création d'une aire de retournement
- approbation du zonage d'assainissement
- demande de classement du Monument aux Morts
- création du site internet de la Commune
- curage de fossés, élagage de haies, travaux de réfection de voirie, fauchage des accotements ...

Il expose les travaux à réaliser en 2014 :

- renforcement du réseau électrique dans le village
- installation de cinémomètres
- réfection de l'installation électrique de la Halle
- marquages au sol Rue de la Mairie
- défense incendie Rue de la Fontaine, Villers le Vaste et Issonges, alimentation en eau de la réserve incendie des Glandons
- paratonnerre et couverture de la sacristie de l'Eglise
- acquisition et aménagement de la future mairie
- réfection ou remplacement de la porte d'entrée de la salle polyvalente
- curage de fossés ...

Prévisions de travaux 2015

- aménagement de l'aire de retournement au Grand Cormont
- réfection de la Rue de la Fontaine ...